



Description du fonds LMDF

La vision du LMDF est de contribuer à la réduction de la pauvreté en soutenant des organisations qui soutiennent les petits entrepreneurs et populations exclues du système financier traditionnel en stimulant l'entrepreneuriat.

Le Fonds facilite l'accès à la finance responsable en établissant des liens durables entre les investisseurs, les institutions de microfinance et les bénéficiaires ultimes. Investir dans LMDF, c'est investir dans le long terme et accepter que le rendement financier puisse être inférieur à celui produit par des investissements purement financiers, tout en tenant compte de son haut impact social.

Quels sont les objectifs d'investissement?

Investir dans des institutions de microfinance (IMF) localisées en Asie, Afrique et Amérique latine dans l'intention de financer les instruments de dette proposés à leurs clients. LMDF peut également investir dans le capital ou émettre des garanties au bénéfice des IMF.

Et les objectifs sociaux?

Contribuer efficacement avec des effets mesurables à l'inclusion financière des personnes n'ayant pas accès aux banques traditionnelles. Le Fonds se concentre sur les IMF ayant des projets :

- pour le développement des femmes et des plus pauvres,
- en milieu rural,
- destinés aux jeunes.

Comment investir?

Vous pouvez investir dans LMDF à travers les plus grandes banques au Luxembourg, trimestriellement au 31 mars, 30 juin, 30 septembre ou encore au 31 décembre et ce, précédé d'une période de notification de 5 jours ouvrables. Il vous suffit de vous rendre auprès de votre banque et de l'informer de votre souhait d'investir. Votre conseiller bancaire trouvera le Fonds sous son code ISIN :

CODE ISIN LU0456967404

Investisseurs privés

Les risques et le rendement

LMDF s'efforce le plus possible de minimiser les risques par une diligente sélection d'investissements et par la diversification.

Pour les actions de la Classe C, réservées aux investisseurs privés et aux associations sans but lucratif, le risque de contrepartie, c'est-à-dire le risque que l'IMF ne remplisse pas ses obligations financières envers le Fonds, est couvert par une compensation de perte fournie par la classe d'action souscrite par le gouvernement luxembourgeois et ADA.

Il est important de noter que la couverture du risque de contrepartie n'inclut pas les risques liés au pays, au change, à la liquidité ou à l'évaluation des actifs. Cette couverture n'est pas une garantie contre la diminution de la valeur nette d'inventaire de la part de la Classe C.

L'investisseur est prié de se référer au Prospectus du Fonds pour avoir une description détaillée de ces risques et des instruments que le Fonds entend déployer pour les gérer.

Conditions et frais

Frais d'entrée: Selon distributeur
Frais de sortie: Max: 2%, Actuellement: 0%

Modalités et fonctionnement

Type: SICAV Partie II, autogérée
AIF: AIFM selon les seuils de l'art. 3
Compartiments: Multiples
Lancement: Décembre 2009
Devise de réf.: Euro
Politique de distribution: Capitalisation
Souscription: Trimestrielle, notification 5 jours
Calcul VNI: Trimestriel
Rachats: Trimestriels, notification 45 jours
Min. d'invest.: Pas de minimum d'investissement.
Gestionnaire: Kaspar Wansleben
Contact: +352 27 47 35 / jennifer@lmdf.lu
Site internet: www.lmdf.lu